

Votre programme d’aide aux employés et à la famille (PAEF) est un service confidentiel de soutien pouvant vous aider à entreprendre une démarche pour effectuer un changement.

Pourquoi les jeunes adultes ne quittent-ils pas la maison?

Il arrive souvent de nos jours que les jeunes adultes continuent d'habiter chez leurs parents plus longtemps que ne le faisaient les générations précédentes, et plusieurs d'entre eux retournent vivre avec leurs parents après une période de vie indépendante. Si le fait de vivre avec des enfants adultes peut être très agréable, il peut aussi entraîner des tensions dans les familles où plusieurs adultes habitent ensemble.



L'expansion des collèges et des universités a entraîné une augmentation de leur fréquentation et de la durée de celle-ci, et les jeunes adultes ont maintenant plus de mal à trouver un premier emploi bien payé. C'est pourquoi ils dépendent maintenant davantage du soutien de leurs parents.

Des conseils pratiques

L'une des conséquences est la nécessité pour les parents et leurs jeunes enfants adultes de trouver un compromis pour vivre ensemble à la maison. Voici quelques approches susceptibles de vous aider à réduire les tensions avec vos jeunes enfants adultes :

- Vous devez laisser tomber votre rôle de parent (par exemple, dire à vos enfants ce qu'ils doivent faire ou porter, les harceler ou faire leur travail à leur place) tout en continuant d'offrir à vos enfants votre amitié et votre soutien.

- Vous devez préciser clairement, d'adulte à adulte, ce que vous attendez l'un de l'autre (par exemple, la répartition des tâches, la façon de s'adresser l'un à l'autre), afin de réduire le stress et de faciliter la vie en commun.

- Les deux parties feront des erreurs au début. Vous devez pouvoir en parler, en rire et ensuite vous efforcer d'améliorer les choses.

- Lorsqu'un enfant adulte demande à pouvoir rentrer à la maison, il importe de lui répondre : « Oui, mais nous devons d'abord parler des conditions. » Il est toujours plus facile de négocier ces conditions auparavant. Sinon, des conflits surgiront, car vous vous attendrez à ce que les choses se passent d'une certaine façon tandis que votre enfant s'attendra à ce qu'elles se passent autrement.

- Vous devez vous mettre d'accord sur certains points, entre autres :
 - ce qui constitue un montant raisonnable pour la pension ou le loyer; ou, si votre enfant n'a qu'un revenu limité, les tâches qu'il pourrait assumer à la maison en échange de votre aide financière ou de votre hospitalité
 - qui fera les emplettes à l'épicerie
 - qui s'occupera de préparer les repas et des autres tâches ménagères
 - acceptez-vous de lui prêter la voiture et à quelles conditions
 - qu'attendez-vous de ses amis qui lui rendent visite à la maison
 - qui paiera la note de téléphone; si c'est vous, quelles limites s'appliquent aux appels (en particulier s'il a des amis qui habitent à l'extérieur de la région)
 - quelles sont les règles à respecter en ce qui concerne la vie privée, le bruit, etc.

- L'une des questions les plus importantes touche l'argent. La contribution du jeune adulte aux dépenses du ménage diffère d'une famille à l'autre; cependant, voici quelques points dont il faut tenir compte :

© 2026 Morneau Shepell ltée. Votre programme ne comprend pas nécessairement tous les services

- le revenu du jeune adulte
- le revenu familial
- ce que le jeune adulte coûte au ménage (par exemple, en fonction de l'usage qu'il fait du téléphone, du fait qu'il utilise ou non un radiateur dans sa chambre, qu'il invite ou non des amis qui consomment beaucoup de nourriture, etc.).

Quitter la maison familiale pour entreprendre sa vie constitue un grand pas qui transformera l'adolescent en adulte. Cependant, cette démarche est une étape de la vie qui ne peut être précipitée. Assurez-vous d'apporter du soutien à votre enfant en voie de devenir un adulte et, en tant que parent, sachez que vos conseils seront très appréciés.
décrits dans ce site. Veuillez consulter la documentation de votre programme pour plus d'information. Pour une assistance immédiate, composez le 1 844 880 9137.